



CE SECTEUR SERA RELIÉ AU ROND-POINT  
DE L'ÉCHANGEUR APRÈS LA CRÉATION  
D'UNE NOUVELLE VOIE D'ACCÈS.  
CADRAN 4 SERA AMÉNAGÉ DANS UNE  
SECONDE PHASE DU PARC D'ACTIVITÉS.

Surface cessible de 6 ha.

Secteur divisible de  
4 600 m<sup>2</sup> à 1,8 ha.

6 LOTS

Découpage  
indicatif

Lot 4.1	4 600 m <sup>2</sup>
Lot 4.2	4 800 m <sup>2</sup>
Lot 4.3	11 600 m <sup>2</sup>
Lot 4.4	17 900 m <sup>2</sup>
Lot 4.5	7 800 m <sup>2</sup>
Lot 4.6	13 000 m <sup>2</sup>



UN PARC D'ACTIVITÉS AMÉNAGÉ PAR